



Infos du Greffe

Le Mot de la Municipalité

La Sortie des Aînés 2020

Vendanges 2020

Notre nouveau Vigneron

Le Relais de Berthoudaz

La Lanterne magique

SDIS Haut-Lac

Concours «Connaissez-vous votre commune ?»

La Recette du Chef

Agenda

2

3

4

4

5

5

6

6

6

7

8

**Horaires d'ouverture:**

Mardi 13h30 - 18h00  
 Mercredi 8h30 - 11h30 / 13h30 - 17h00  
 Jeudi 8h30 - 11h30

[admin@roche-vd.ch](mailto:admin@roche-vd.ch)  
 021.960.31.14

**COMMUNE DE ROCHE**

Pour poursuivre sa mission envers la formation des jeunes, la Municipalité a le plaisir de vous informer de l'engagement de Mme Priscilla Schwab en qualité d'apprentie d'employée de commerce au sein de l'administration communale. Nous lui souhaitons la bienvenue et lui souhaitons plein succès pour la réussite de son CFC.

**Gestion des déchets**

La Municipalité constate régulièrement des dépôts inappropriés de déchets devant des moloks ou autres installations communales ad hoc ou encore l'usage de sac non officiel. Par facilité ou par gain de temps et d'argent, trop souvent des emballages plastiques ou autres déchets sont abandonnés devant les moloks. A défaut de pouvoir déposer ses déchets dans un molok déjà plein, le consommateur doit soit les ramener à domicile, soit chercher un molok encore peu ou pas rempli, ou se rendre à la déchetterie ouverte un samedi sur deux, chaque semaine paire.

Des contrôles réguliers sont effectués. Les contrevenants doivent savoir qu'ils s'exposent à une dénonciation et à une amende pour le non-respect du règlement sur l'élimination des déchets.



La Municipalité rappelle que l'affichage sauvage est interdit sur la Commune. La pose d'affiches dans un lieu public doit respecter certaines règles et se faire dans les emplacements prévus à cet effet.

L'article 46 du règlement général de police interdit de toucher ou de porter atteinte aux infrastructures, installations et équipements publics ou à destination des usagers, fixes ou mobiles, notamment les éléments de signalisation, les abris, les végétaux, les clôtures, les monuments, les ornements, les plates-bandes ou les enseignes. Il en va de même pour les abris bus.

**DÉFENSE  
D'AFFICHER**



Rémy ROULET



Nous avons tous espéré que l'automne arrivant ce satané virus aurait disparu. Il en est rien, même qu'il aurait tendance à reprendre de la vivacité.

Comme beaucoup d'entre vous nous souhaitons une reprise qui permettra une relance économique indispensable, mais aujourd'hui le maître mot est «Patience». Les sociétés locales, restaurants et commerces, les entreprises sises sur notre Commune et ailleurs devront encore développer des trésors d'ingéniosités pour boucler l'année 2020 dans des chiffres pas trop rouges.

Le temps dira si la vague remontera encore. Du temps, on en a perdu et on en perdra encore. Ceux qui veulent une reprise rapide font penser à ceux qui arrêtent un traitement aux antibiotiques parce qu'ils se sentent soudain mieux. Faute de l'avoir bien terminé, l'infection reprend et, finalement, il faut tout recommencer. Toute guérison demande de la patience.

Le ou la COVID 19 n'est pas le seul fléau qui sévit sur la Commune de Roche. Le «Littering», anglicisme qui définit le fait d'abandonner des déchets un peu partout sur la voie publique, en est un autre aussi difficile à éradiquer. Et pourtant le remède ne dépend pas d'un médecin phocéen ou d'un laboratoire soviétique, mais tout simplement de la discipline et de l'éducation de chacun.

La Commune souhaite faire passer un message au sujet des bons usages en matière de déchets, mais aussi de l'effet néfaste du «littering», ou déchets sauvages, sur l'environnement et sur votre qualité de vie. Face à une augmentation des incivilités sur l'ensemble du territoire communal, vos Autorités ont décidé de se doter d'un règlement sur la vidéo-surveillance et de placer aux divers endroits stratégiques un certain nombre de caméras. Visiblement la prévention n'ayant eu aucun effet, nous allons, c'est regrettable, devoir passer au stade de la répression.

L'un des problèmes récurrents en matière de «littering» à Roche comme ailleurs, reste les mégots de cigarettes. Pour rappel, un seul mégot jeté à terre peut polluer 500 litres d'eau.

On pourrait espérer que cette vague verte écolo qui envahit notre pays aurait comme incidence une amélioration du respect de notre environnement. Il est malheureusement plus facile de développer des théories sur la façon de sauver la planète que de s'imposer un minimum de discipline avec nos propres déchets.

Dans le but d'améliorer les prestations du service de la Voirie, la Municipalité a décidé d'embaucher un nouveau collaborateur, Monsieur Sébastien Dubuis. Il a pris ses fonctions de responsable le 1er octobre. Nous profiterons du prochain Roche Info pour vous le présenter.

La Municipalité doit rester au contact des autorités cantonales sous les ordres de Madame la Préfète. Le secrétariat communal adapte, chaque semaine, les directives concernant les locaux administratifs, les salles, les infrastructures scolaires et sportives, ceci malgré d'évidentes contradictions d'une semaine à l'autre.

Je profite de ses quelques lignes pour remercier notre personnel, administratif et technique, qui est toujours au front et à votre disposition.

Le Piémont, Bern, Soleure, Au pays de l'Absinthe, Lausanne Musée Olympique, La Gruyère en 2019...  
2020 où ?

La réflexion était déjà en cours: Bus, bateau, ville, campagne ? Lorsque les problèmes liés à la pandémie se sont invités dans l'équation, le premier réflexe fût de renoncer pour 2020, puis sous l'impulsion de quelques irréductibles participantes, la destination nous est apparue évidente. Eric Portner a eu cette idée lumineuse: cette année ce sera le Musée de l'Orgue à Roche, ce qui nous a permis de respecter toutes les mesures sanitaires exigées.



Photos: Olivier FRACHEBOUD



## Sortie des Aînés 2020



### Le Musée Suisse de l'Orgue Le Musée Suisse de l'Orgue

Des visites guidées sur réservation  
sont possibles en hiver

Attention:  
le musée n'est pas chauffé l'hiver.

Pour réserver 021/960.46.58  
ou reservation@orgue.ch

Pour tous renseignements  
021/960.46.57



## Vendanges 2020



## Adrien Gostelli



Le départ de Madame Bonjour vous a été annoncé lors de l'édition de ce printemps du Roche Info (No 23). Il est temps de vous présenter celui qui lui succède auprès de nos vignes rotzérannes.

Adrien Gostelli né en 1988, marié, habite à Aigle. Issu d'une famille vigneronne, il est la quatrième génération à travailler sur le domaine familial.

En 2003, il entreprend un apprentissage de viticulteur puis celui d'agriculteur. Il rejoint le domaine familial à la fin de ses études en 2009.

Par la suite, il débute les cours de viticulture à l'Ecole Supérieure de Changins pour obtenir le Brevet Fédéral de viticulteur qu'il reçoit en 2011. Il s'associe avec ses parents cette même année.

Depuis 2014 il est vigneron-tâcheron pour les Hospices Cantonaux sur le domaine de Villeneuve où il obtiendra une médaille de Bronze à la dernière Fête des Vignerons.

Aujourd'hui, il collabore avec ses parents sur un domaine agricole de 20ha et un domaine viticole de 8ha.

Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur ses compétences et nous lui souhaitons beaucoup de plaisir à travailler nos vignes.

## Le Relais de Berthoudaz



La vigne communale située derrière le musée de l'Orgue produit d'excellents raisins dont la récolte est vinifiée dans les caves de la maison Obrist à Vevey.

Sur simple demande au bureau communal vous pouvez passer vos commandes:

☎ +41.21.960.31.14 - E-mail : [admin@roche-vd.ch](mailto:admin@roche-vd.ch)

En cas de petites récoltes, les quantités peuvent être limitées, afin que le plus grand nombre puisse profiter de nos produits.

### Bouteilles de rouge assemblage

CHF 11.50 la bouteille, format 75 cl.  
CHF 8.50 la désirée, format 50 cl.

### Bouteilles de blanc

CHF 10.50 la bouteille, format 75 cl.  
CHF 8.00 la désirée, format 50 cl.

### Bouteilles de rouge «barrique»

CHF 16.- la bouteille, format 75cl  
CHF 12.- la désirée, format 50 cl.



## La lanterne Magique continue

Le club de cinéma pour enfant de 6 à 12 ans se fera un plaisir d'accueillir votre enfant au Cinéma Rex de Vevey où à l' Hollywood de Montreux dès le 16 septembre, pour un moment cinématographique inoubliable (9 séances pour la saison 2020-21), encadré par nos Maman de secours bienveillantes, dans le respect des mesures sanitaires actuelles.

Votre enfant recevra un journal mensuel quelques jours avant la séance vous permettant de connaître le film proposé ainsi que les horaires.

Privilégiez l'inscription et le paiement en ligne pour la facilité de tous.

Pour plus de renseignement: visitez le site « [www.lanterne-magique.org](http://www.lanterne-magique.org) »

Et pour les plus jeunes, la petite Lanterne pour les enfants de 4 à 6 ans accompagnés d'un adulte; une séance de cinéma bonimentée par un professionnel.



la Lanterne magique



[www.sdis-du-haut-lac.ch](http://www.sdis-du-haut-lac.ch)

## « Connaissez-vous votre commune ? »



Où se trouvent ses ouvertures ?

Réponse par mail ([admin@roche-vd.ch](mailto:admin@roche-vd.ch)) ou dans la boîte aux lettres de la Maison des Saulniers, jusqu'au 10 novembre 2020. Le nom du gagnant, (2 bout. de Roche) sera publié dans la prochaine édition du Roche info.

Réponse: .....

Nom, Prénom: .....

Adresse: .....



La réponse du concours N°23 est:

« Châtillon »

La gagnante est :

**Madame  
Isabelle Gremion**



Yves Bretheau



## Fricassée de Cèpes et Chanterelles

8 personnes

Ingrédients:

400gr de cèpes

300gr de chanterelles

4 échalottes

1 gousse d'ail

2cl huile

50gr de beurre

sel, poivre

1 bouquet de ciboulette

Préparation:

Nettoyer les champignons, supprimer les pieds verveux et émincer le reste finement.

Hacher fin les échalottes et l'ail et ciseler la ciboulette.

Dans une poêle, chauffer fortement l'huile, ajouter les champignons et laisser leur eau de végétation s'évaporer. Ensuite les laisser dorer très légèrement. Ajouter le beurre, le hachis d'ail, d'échalottes et de ciboulette et faire revenir pendant environ 2 minutes puis retirer et servir dans un sautoir.

## Galette de Pommes de terre et Julienne de Carottes

8 personnes

Ingrédients:

2 grosses carottes

600gr de pommes de terre

2 cuillères à soupe de graisse d'oie

sel, poivre

Préparation:

Peler et essuyer les pommes de terre et les trancher en fines rondelles, à la mandoline, comme des chips. Etaler ces tranches sur un torchon, les saler et poivrer.

Chauffer une poêle avec la graisse d'oie, ranger les rondelles de pommes de terre en écaille au fond de la poêle, recouvrir avec les carottes en julienne puis recouvrir avec les reste des pommes de terre.

Mettre à feu moyen et ajiter de temps en temps afin que les pommes de terre n'attache pas à la poêle. Avec le dos d'une écumoire bientasser le tout et laisser cuire pendant 12 à 15 minutes à feu moyen.

Avant de servir, débarasser le surplus de graisse d'oie et glisser la galette sur un plat de serice et faire des portions individuelles.

Resp. Commune Rémy ROULET  
Parution 5 fois l'an  
Rédaction Municipalité  
Impression CDS Villeneuve  
Tirage 950 ex  
Distribution Tous ménages Roche  
Contact admin@roche-vd.ch  
Internet www.roche-vd.ch

## Dimanche 1er novembre

Après notre Rallye à Vélo du mois de juin, nous sommes contraints d'annuler également notre Souper Villageois du 07 novembre en raison de la situation sanitaire actuelle.

Comme cela nous manque de ne plus pouvoir partager de moments avec vous et d'animer notre village, nous avons décidé de sortir nos tambours et de faire vibrer les murs de vos rues le dimanche 1er novembre dans l'après-midi.

Alors tendez l'oreille pour nous trouver et n'hésitez pas à passer nous dire bonjour, discuter deux minutes ou boire un verre !

La Jeunesse de Roche se réjouit de vous revoir et vous souhaite tout de bon d'ici là.

La société de Gymnastique et la Gym Hommes ont dû se résoudre à annuler le loto prévu le samedi 26 septembre. Les nouvelles restrictions imposées par le canton ont eu raison de la volonté des membres des deux sociétés.

Ces mêmes restrictions qui ne seront vraisemblablement pas adoucies nous amènent à vous informer que la traditionnelle soirée de décembre sera aussi annulée. Nous espérons pouvoir, dans le prochain Roche Info, vous donner de meilleures nouvelles quant à nos prochaines productions publiques.

Les sociétés du Ski-Club, les Chorales Glion-Villeneuve-Roche, la Chansons des Roseaux et le Football-club devront très certainement renoncer à la mise sur pied de leur loto respectif. Vous pouvez prendre des renseignements auprès des responsables des sociétés concernées. Vous trouverez les coordonnées de celles-ci sur le site de la commune à la rubrique «sociétés locales»

**Engagez-vous  
soutenez  
nos sociétés locales**



Les traditionnelles rencontres des «Fenêtres de l'Avent» sont soumises aux mêmes directives cantonales. La tenue de celles-ci est donc très incertaine. Une décision définitive sera prise au début du mois de novembre, en collaboration avec Mme Sandra Allamand.

*Sous réserve de nouvelles dispositions liées au COVID-19*

